

Compte-rendu du conseil d'école du Jeudi 12 novembre 2020

Etaient présents :

Education Nationale

Excusée : Mme PARBAILE, Inspectrice de l'Education nationale

Municipalité

Excusé : Monsieur Thierry Marais, Maire

Municipalité : Mr Josse, Adjoint au maire en charge des affaires scolaires et périscolaires

Périscolaire :

ATSEM :Mme Hercé, Mme Kozik

Excusée : Mme Garrigou

Enseignants Elémentaire :

Mme Boullard (CP), Mme Laforest (CP/CE1), Mme Duenas (CE1), Mme Mesnildrey (CE2), Mmes Carceles et Walraeve (CM1), Mmes Féraud et Sanvido-Lanoué (CM2)

Excusée : Mme Sanvido-Lanoué (1/4 décharge de direction CM2)

Parents titulaires élémentaire : Mr Millet , Mmes Hamelin, Lhermitte, Cunha

Excusée : Mme Guillet

Enseignantes Maternelle :

Mme Catinot (PS), Mme Badoux (MS/GS),

Excusées : Mme Bonnemaïson (MS/GS de Mme Legrand le lundi)

Parent titulaire maternelle : Mme Durand

Parent suppléant maternelle : Mme Peythieu

Excusé: Mr Raboin

✓ Présentation des membres du conseil d'école pour l'année 2020-2021

Le conseil, représenté par la municipalité, les parents élus, les enseignants, décident de fusionner les deux conseils pour l'année scolaire 2020-2021

✓ Désignation du secrétaire

Mmes Catinot et Féraud

✓ Résultats des élections / vote par correspondance

En élémentaire : Participation en très légère hausse par rapport à l'année dernière (36.26 % contre 35.89%) : 262 inscrits, 95 votants, 6 sièges de titulaires (M. Millet, Mme Cunha, Mme Landelle, Mme Hamelin, Mme Lhermitte et Mme Guillet) et 3 sièges de suppléants (Mme Larue, Mme Manuelle et M. Moïta)

En maternelle : 154 inscrits, 84 votants contre 42 l'année dernière, 7 blancs/nuls (54,55 % contre 28,57 % en 2019.)

3 sièges de titulaires (Mr Raboin, Mme Durand et Mme Raynaud) et 2 postes de suppléants (Mme Peythieu et Mme Bernard)

Cette année le vote s'est fait en totalité par correspondance au regard des conditions sanitaires. Le résultat est meilleur en maternelle même si les explications de la procédure du vote par correspondance restent encore peu simples. Au regard de l'arrêté du 19 août 2019, « Le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou exclusivement par correspondance sur décision du directeur d'école » (Journal officiel n°0192 du 20/08/2019).

En conséquence, la proposition d'un vote uniquement par correspondance sera présentée pour un vote lors du dernier conseil d'école de cette année scolaire 2020-2021

✓ Vote du règlement intérieur de chaque école

Ce qui a été modifié et/ou rajouté :

En élémentaire :

« En raison de la pandémie (COVID) les entrées à 8h20 et les sorties à 16h30 sont différentes selon les classes. »

« Compte tenu du contexte sanitaire, les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. »

« Les rendez-vous médicaux sont à privilégier en dehors du temps scolaire. »

En maternelle :

«En raison du plan VIGIPRATE et des mesures sanitaires mises en place en raison de la pandémie (COVID), les accueils se déroulent aux 3 entrées et sorties de l'école (entrée principale, portillon et portail de la cour maternelle). Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes qui seraient amenés à entrer dans l'école. A 13h20, les enfants des classes 1et 2 sont accueillis

dans la cour par le petit portillon (à l'entrée principale de l'école par temps de pluie) et les enfants de la classe 3 par le grand portail. »

« Dans le contexte actuel de pandémie, lorsqu'un enfant présent à l'école montre une fièvre de 38 ° et plus, la famille sera informée, l'enfant isolé sous la surveillance d'un adulte en attendant les parents. Si l'enfant est cas confirmé suite à un test, il y aura éviction scolaire jusqu'au délai défini par le médecin. »

Les règlements intérieurs sont adoptés à l'unanimité pour les 2 écoles.

✓ **Structure et effectifs des écoles**

En élémentaire : 153 élèves : 34 CP, 32 CE1, 30 CE2, 28 CM1, 29 CM2

CP : 22 : Mme Boullard

CP/CE1 :21(12+9) : Mme Laforest

CE1 :23 : Mme Duenas

CE2 :30 : Mme Mesnildrey

CM1 : 28 : Mmes Walraeve et Carceles (PES) : Les 2 enseignantes en alternance, quand une enseignante est en classe, l'autre est en formation (environ alternance toutes les 3 semaines), programmation faite sur l'année.

CM2 :29 : Mme Féraud déchargée les lundis par Mme Sanvido-Lanoué

Autre personnel présent dans l'école : Mme Habert, aide aux enfants en difficultés reconnus par la MDPH.

Premières prévisions pour la rentrée 2021 :

27 CP – 34 CE1 – 32 CE2 – 30 CM1 – 28 CM2

En maternelle : 78 élèves, 3 classes

PS : 29 PS, Enseignante et direction sans décharge: Mme Catinot, ATSEM : Mme Garrigou

MS/GS 1 : 11 MS et 14 GS (25), Enseignante : Mme Badoux, ATSEM : Mme Hercé

MS/GS 2 : 11 MS et 13 GS (24), Enseignantes : Mme Legrand (mardis, jeudis et vendredis) et Mme Bonnemaïson (lundis) ATSEM : Mme Kozik

Au regard de l'effectif des PS et des conditions sanitaires à appliquer, les élèves sont répartis sur 2 dortoirs. Afin que Mmes Hercé et Kozik puissent prendre leur pose réglementaire, la commune a organisé avec l'aide du personnel du centre de loisirs des permanences de 13h30 à 14h00. En alternance, Mmes Hercé et Kozik assurent la surveillance du dortoir de 14h00 au réveil des enfants.

Mme Catinot remercie la commune qui nous permet de pouvoir bénéficier de 3 postes d'ATSEM à temps plein pour les 3 classes afin d'aider les enseignantes et souligne que d'autres écoles doivent se partager le temps de travail d'une ATSEM.

Premières prévisions pour la rentrée 2021 :

12 PS – 29 MS – 22 GS

✓ **Sécurité : PPMS / Récréation**

Exercice incendie : le 24-09-20 à 09h50 : Les élèves des différentes classes sont sortis dans le calme et se sont rassemblés en rang devant les points de rencontre habituels fixés dans les cours des écoles. Le temps d'évacuation a été rapide, environ 2 minutes pour les classes dans les cours de l'élémentaire et de la maternelle. L'alarme était audible dans tous les bâtiments. Les portes coupe-feu se sont refermées normalement sans problème.

PPM intrusion : le 05-10-2020 à 11h00 en présence de Monsieur Laigre, responsable des services techniques, Monsieur Bailbled, policier municipal et le Gendarme Diverchy, référent Gendarmerie pour la commune

Points positifs : Les enfants ont réalisé l'exercice dans le calme et ont su être majoritairement silencieux. Toutes les classes possèdent maintenant un bouton déclencheur d'alarme. Une simulation avec fuite de l'école sera sans doute organisée dans les prochains mois en partenariat avec la gendarmerie de Bondoufle.

L'alarme était audible par tous.

Points négatifs : quelques disparités concernant les occultations. Stores extérieurs inefficaces puisqu'ils peuvent être soulevés. Seules les classes côté cour, ayant des films protecteurs solaires sont mieux cachées. En ce qui concerne les classes côté rue, les élèves étaient visibles de l'extérieur en soulevant les stores et en regardant par les portes de secours.

Toutes les portes du préau donnant accès à l'école ne peuvent être fermées à clé de l'intérieur : en cas d'intrusion, aucune difficulté pour s'introduire dans le bâtiment.

Notons que :

Les parents élus demandent à être informés suite aux exercices afin de pouvoir échanger avec les enfants. Une information sera transmise dans les cahiers de liaison.

Monsieur Josse signale qu'un contrôle des films anti UV posés doit être fait car plusieurs se décollent et qu'il est prévu que les fenêtres restantes (qui sont ensoleillées) soient équipées d'un même système d'occultation.

Mme Catinot demande à ce que le bureau de direction soit aussi équipé de films anti-UV.

Les directrices demandent à la commune de faire un contrôle (voir un changement complet si nécessaire) des piles des télécommandes de déclenchement en cas d'intrusion. Mme Catinot demande à ce que soit ajoutées 3 télécommandes supplémentaires dans 3 espaces non équipés (les deux dortoirs et la salle des ATSEM).

Récréations en maternelle : En raison du protocole sanitaire, nous avons maintenu l'organisation des espaces établis permettant d'éviter le brassage des classes, la cour de récréation a été séparée par des grilles en 3 zones de jeu. Chaque classe a une zone attitrée par jour pour se détendre et tournent sur les 3 espaces sur les différents jours de la semaine. La surveillance est assurée par 2 enseignantes à chaque récréation.

Cet encadrement est réglementaire et est déterminé en fonction de la configuration des lieux. Sur le temps périscolaire la surveillance est de la responsabilité de la municipalité qui se doit d'organiser le service.

Récréations en élémentaire : En raison du protocole sanitaire, nous avons maintenu l'organisation des espaces établis permettant d'éviter le brassage des classes, la cour de récréation a été séparée par des grilles en 2 zones de jeu. Chaque classe a une zone attirée sur 2 jours (lundi/mardi et jeudi/vendredi). La surveillance est assurée par 2 enseignantes à chaque récréation.

✓ **PROE 2020-2021 de l'école maternelle et élémentaire**

a. **Pôle Ambition pour tous et excellence :**

En s'appuyant sur les résultats aux évaluations nationales et aux évaluations faites dans les classes, les objectifs prioritaires retenus cet année sont :

- **En maternelle :** Améliorer la compréhension fine de chaque élève en enrichissant leur vocabulaire et améliorer la tenue du crayon pour faciliter l'entrée dans l'écriture.
- **En élémentaire :** Dans la continuité de la maternelle, tenue du crayon et entrée dans l'écriture, puis plus spécifiquement au cycle 3, améliorer la fluence (nombre de mots lus en 1 minute) et enrichir son vocabulaire pour mieux comprendre.

Notons que :

Les enseignantes de l'école élémentaire signalent que les bilans qui ont été fait suite aux congés de la Toussaint montrent une progression des élèves qui avaient pu suite au confinement rencontrer des difficultés. Il reste cependant des difficultés importantes en motricité fine ce qui complique la prise du stylo en main pour certains enfants qui ont pris de mauvaises habitudes.

b. **Pôle Bien-être pour tous, élèves, enseignants et parents :**

En s'appuyant sur la constatation de la

Détérioration des relations avec certaines familles, augmentation du manque de respect des enfants envers l'autorité éducative.

Situations de harcèlement entre élèves observées

Absentéisme de plus en plus important (départ en congés...)

- **En maternelle et élémentaire :** Nous insisterons cette année encore sur un travail sur le respect de l'autre, respect des règles, l'empathie, le droit à la différence afin de garantir un accueil et un cadre agréable pour tous et favorable aux apprentissages, dans et en dehors de l'école, clé de voute d'une vie en communauté.
Reconduction des cycles de jeux d'opposition. Lutte contre l'absentéisme non réglementaire.

Et intervention de la Brigade Préventive de la Délinquance Juvenile pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

c. **Pôle Culture et citoyenneté responsable :**

En s'appuyant sur la constatation du manque de respect du matériel, des locaux, des extérieurs.

Nous insisterons particulièrement sur le développement de la coopération, l'engagement dans des projets qui sensibiliseront les élèves au gaspillage, au respect du matériel afin d'apprendre à consommer mieux. Faire vivre l'association sportive, s'engager dans des rencontres USEP. Nous renouvelerons nos projets sportifs (jeux d'oppositions, athlétisme, tennis...)

- **En maternelle,** nous tenterons d'aboutir cette année dans la construction de nos maisons à insectes, plantations responsables dans nos potagers poursuivrons la récupération des piles, des bouchons et cartouches (au profit d'associations) en espérant pouvoir les mener à terme en raison de la crise sanitaire. Une réflexion est menée en maternelle pour la création d'un poulailler. L'objectif étant de développer l'esprit critique de chaque élève, futur citoyen, à partir de la compréhension progressive des enjeux de société actuels.
- **En élémentaire :** Développer l'esprit critique de chaque élève, futur citoyen, à partir de la compréhension des enjeux de société actuels (objectifs de développement durables), tri sélectif, récupération des piles, cartouches d'encre et bouchons. Sensibilisation au bien-être par le sport, participation aux rencontres USEP, renouvellement des projets sportifs (jeux d'opposition, athlétisme, tennis, sortie dans les bois...). Sensibilisation au gaspillage (savoir consommer avec modération, trier, recycler...), meilleur respect de l'environnement et sensibilisation aux logiques de consommations (suivant les saisons...)

d. **Pôle Equité et inclusion pour tous et pour chacun :**

A partir du constat : Intervention du RASED en maternelle insuffisant, élaboration de nombreux PPRE et PAP

Plan d'amélioration : Réunions maternelle/élémentaire pour les bilans TSA en maternelle et évaluations nationales en élémentaire.

Concertation avec le RASED pour mieux définir les aides et les prises en charges auprès des enfants en difficultés.

APC : Les actions pédagogiques complémentaires. En élémentaire pour les enfants en difficultés d'apprentissages : prise en charge les lundis et mardis de 11h30 à 12h15 et en maternelle les mardis et jeudis de 11h30 à 12h15.

Notons que :

Les enseignantes soulignent à la demande d'un parent que le projet d'école est établi pour une année scolaire et élaboré au regard des constatations faites quant aux difficultés des élèves. Les choix de cette année insistent sur certaines particularités et ne seront pas forcément les mêmes l'année prochaine, d'autres pistes de travail seront alors proposées.

✓ **COVID : Impact et Gestion**

En maternelle : Le choix avait été fait depuis la rentrée de maintenir les accueils sur les 3 entrées possibles de l'école. Les dernières instructions nous confortent sur cette mise en place (COVID et VIGIPIRATE risque attentat). Cette différenciation permet d'éviter les rassemblements trop importants des familles devant l'entrée principale. Toutes personnes autorisées à entrer dans les locaux seront porteuses d'un masque. Dans la cour, comme énoncé précédemment, 3 zones délimitées afin d'éviter le brassage entre les classes, les enseignantes portent le masque en permanence. Passages multiples aux sanitaires, nettoyages des locaux et des matériels, aération des espaces comme demandé dans le dernier protocole sanitaire. Mme Catinot souligne que la conjugaison de la pandémie, du confinement et de l'état d'urgence Vigipirate Renforcé Risque Attentat avec des effectifs lourds dans les classes, les gestes barrières, les masques toute la journée, des enfants qui « découvrent » la socialisation et le groupe après plusieurs mois à la maison font de cette rentrée 2020 une rentrée très compliquée et assez éprouvante.

En élémentaire : Une rentrée compliquée dû au confinement passé : les élèves manquent de concentration et ont perdu des habitudes de travail. Les élèves commencent tout juste à trouver un rythme de travail.

Depuis la rentrée les accueils se font sur 2 entrées. Les dernières instructions nous confortent sur cette mise en place (COVID et VIGIPIRATE risque attentat). Cette différenciation permet d'éviter des rassemblements trop importants des familles devant l'entrée principale. Toutes personnes autorisées à entrer dans les locaux seront porteuses d'un masque.

Dans la cour, 2 zones qui correspondent aux 2 groupes : groupe 1 CP – CP/CE1 – CM2, groupe 2 CE1-CE2-CM1. Ces groupes sont les mêmes sur le temps de cantine et à l'étude.

Suite au nouveau protocole : lavage des mains avant et après la récréation, aérations des classes, une désinfection du mobilier de classes et de toutes les poignées de porte de l'école. Changement de masque en classe : un mot explicatif a été donné aux familles en début de semaine. De très grandes inquiétudes dès la rentrée sur le port du masque, chez les plus jeunes. Les enfants se sont bien adaptés et les gestes protocolaires s'installent.

Malheureusement certains enfants n'ont encore pas tout leur matériel (stylo, feutre, colle.), ce qui nous demande une désinfection permanente du matériel.

Port du masque pour les enfants : En référence au décret n°2020-1310 du 29 octobre (article 36), nous vous précisons les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.

- Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire.
- Pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.
- L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.
- Concernant les enfants en situation de handicap, ceux-ci sont couverts par la dérogation générale au port du masque fixée à l'article 2 du décret du 30 octobre 2020.
- Les représentants légaux doivent fournir un certificat médical qui atteste de la contre-indication au port du masque.

✓ **Gestion des incivilités entre élèves**

En maternelle : Comme stipulé dans le règlement de l'école maternelle « Par le langage, le comportement, chacun se doit d'observer une attitude correcte à l'intérieur et aux abords de l'établissement et ne doit en aucun cas céder à la violence...

Elèves, parents et enseignants s'engagent à un respect mutuel. Des échanges sur la vie scolaire de l'enfant ont lieu au cours de réunions avec les familles. Enfants et adultes se doivent de respecter les principes de la Laïcité... L'école s'efforce d'être ouverte aux parents, de les informer sur la vie de l'école et de favoriser leur participation. De la même façon, en cas de difficulté, les familles s'engagent à prévenir l'équipe éducative afin que les problèmes soient réglés au sein de l'école. » Les enseignantes échangent dès que nécessaire avec les familles afin de trouver des solutions aux difficultés rencontrés chez certains enfants et favoriser un bien être à l'école.

En élémentaire : une attention particulière est faite sur les éventuelles disputes, intimidations ou harcèlement. Un dialogue et un travail en classe est fait pour s'assurer d'un climat serein et propice aux apprentissages.

✓ **Evaluations Nationales des rentrées CP, CE1 et 6^{ème}**

Les évaluations ont eu lieu durant la 3^{ème} semaine de la rentrée dans les classes de CP et CE1. Suite à ces évaluations un travail sera mené dans les domaines qui nécessitent une remédiation. L'accent sera mis en français au CE1 sur la lecture (fluence) la reconnaissance des lettres au CP et la compréhension des textes pour les 2 niveaux. En mathématiques les domaines à améliorer sont la résolution de problèmes au CP et CE1. Quelques difficultés demeurent pour le positionnement des nombres sur une droite.

Très prochainement, nous aurons les résultats obtenus par nos anciens élèves aux évaluations nationales de 6^{ème} passées en début d'année.

Ils seront accompagnés des scores obtenus au test ROC (repérage orthographique collectif) que le collège fait passer chaque année ainsi que ceux du test de fluence (lecture).

✓ **Sport : Natation, tennis, judo, USEP**

Notons que :

A la question d'un parent élu de l'élémentaire quant à la pratique du sport sans possibilité d'accès au gymnase, les enseignantes de l'école élémentaire répondent qu'elles ont repensé leurs séances dans la cour de l'école, solution moins satisfaisante car peu de matériel disponible pour animer les cours. Les parents demandent à être informés d'un planning de sport, afin d'équiper leurs enfants ; les enseignantes demandent à ce que les enfants aient une paire de chaussures de sport dans un sac à demeure à l'école. Demande déjà formulée dans les cahiers mais peu suivie des faits par les familles. En effet, le sport en extérieur doit aussi s'adapter aux conditions météo.

USEP :

En maternelle :

Le vendredi 16 octobre dernier, l'USEP est intervenue au sein de l'école maternelle pour une animation autour des jeux d'Antan. A partir du tableau de Bruegel « Les jeux d'enfants », des ateliers ont été proposés aux enfants pour découvrir des jeux traditionnels. Les grands et les petits ont beaucoup appréciés cette animation. Mme Catinot remercie particulièrement tous les parents et grands-parents qui ont eu la gentillesse d'encadrer ces ateliers malgré la météo un peu fraîche. Les enseignantes de l'école se sont aussi inscrites avec les 3 classes au Maternathlon, en espérant pouvoir faire aboutir ce projet (obligations sanitaires).

En élémentaire : « les jeux d'antan » prévu pour le 1^{er} décembre. Les 6 classes sont inscrites à l'USEP : CP et CP/CE1 « feuilletons la forêt », CE1 et CE2 « randonnée culturelle », CM1 et CM2 « Athlétisme »

Projet sport d'opposition avec club de judo.

En maternelle : Les enseignantes des classes des MS/GS espèrent pouvoir renouveler l'expérience avec Mr Huet si les conditions sanitaires l'autorisent, action très bénéfique pour les enfants. Les enseignantes remercient la Mairie pour son soutien.

En élémentaire : toutes les classes ont renouvelé le projet. Début prévu dès la rentrée des vacances de Toussaint mais reporté. Les enseignantes remercient la mairie.

Roller en maternelle: Pour les classes de MS/GS sur la période 5 si les conditions sanitaires l'autorisent.

Bibliothèque :

En maternelle : Nous avons reçu une fois la visite de la bibliothécaire pour des lectures d'albums. L'emprunt de livres avec l'école n'est plus possible. En raison des conditions sanitaires, les enfants ne sont plus accueillis à la bibliothèque.

Notons que :

Parents et enseignants regrettent que l'accès à la bibliothèque depuis la rentrée et jusqu'au nouveau confinement n'ai pas été possible aux classes. Il semble que d'autres médiathèques aient organisé sur cette période avant le deuxième confinement des accueils de classes tout en respectant scrupuleusement les directives sanitaires imposées.

Monsieur Josse propose de faire le point avec les responsables de la bibliothèque et les directrices des écoles afin de pouvoir étudier un retour des classes au sein de cet espace de culture, tout en tenant compte des obligations sanitaires liées à la surface et à la désinfection, lorsque de nouveau les médiathèques et bibliothèques pourront ouvrir.

En élémentaire : dépôt de livres pour 1 mois. Pas de visite possible : ce sont les livres qui viennent à nous.

Le spectacle « Tristan et Iseult » étant annulé, la compagnie « l'atelier de l'orage » a pu, grâce à la médiathèque, venir jouer leur spectacle (pour les classes de CE2, CM1 et CM2).

Natation : toutes les classes du CP au CM2 sont concernées (7 séances par classe) à l'aquastade de Mennecy.

CE2 et CE1 : ont eu 6 séances tous les lundis, les 2 dernières n'auront pas lieu à cause du contexte sanitaire.

Les maîtres-nageurs ont fait les groupes et ont imposé l'endroit des séances (petit bain/grand bain) : il a fallu s'organiser pour respecter le protocole sanitaire et éviter le brassage entre écoles différentes. Certains élèves ont exprimé leur déception de ne pas avoir eu l'occasion d'aller dans le grand bain. Mme Duenas regrette de ne pas avoir eu le temps de faire passer le test d'aisance aquatique pour le groupe le plus fort.

Quel que soit le groupe, les maîtresses ont noté une réelle progression des élèves.

CP/CE1 et CM1 : 7 séances du 18 janvier au 19 mars tous les lundis.

CP et CM2 : 8 séances groupées sur 2 semaines (piscine tous les après-midi) du 22 mars au 03 avril

Notons que :

Les objectifs des séances de natation sont de familiariser les élèves avec l'eau, apprendre à tomber dans l'eau et savoir rejoindre le bord. Il n'y a pas de perfectionnement à la nage. Les parents demandent s'il serait possible de faire passer dans le grand bain certains enfants afin de permettre une progression dans un milieu où ils sont moins à l'aise. Il est demandé de voir si le créneau piscine est uniquement réservé à l'école de Vert Le Grand (pour des raisons sanitaires), et si dans ce cas, il ne serait pas envisageable de moduler les accès aux différents bassins.

Tennis : 4 classes vont en bénéficier (contre 3 les années passées) : les dates seront confirmées ultérieurement. Les enseignantes remercient le club de tennis.

✓ Sorties, fêtes et RDV divers

Sorties :

En Maternelle : Les classes de Mmes Badoux et Legrand se sont rendues le 29 septembre dernier en forêt, encadrées par un garde de l'ONF, pour une sensibilisation sur la faune et la flore. En mars /avril, si les conditions sanitaires nous l'autorisent, nous espérons pouvoir nous rendre au Domaine de Montauger ainsi que dans une ferme pédagogique à La Ferté Alais. Toujours dans le cadre de nos projets, nous espérons une sortie de fin d'année à l'aquarium du Val d'Europe. Nous nous adapterons comme tous aux conditions sanitaires du moment qui dicteront la faisabilité de ces projets.

En Élémentaire : pas de sortie prévue pour le moment (sauf dans les bois avec l'USEP)

En Maternelle :

Spectacle de décembre offert aux enfants : La coopérative scolaire offrira aux enfants de l'école maternelle une animation présentée par l'association La ferme de Tiligolo, une ferme pédagogique avec une quinzaine d'animaux s'installera pour la journée à la maternelle le 20 novembre prochain dans la salle de motricité. Un spectacle « *Madame Chaussette mène l'enquête* » et un atelier culturel pédagogique sera proposé à chaque classe. Une désinfection sera faite entre chaque passage de classe. La totalité du paiement du spectacle sera pris en charge par la coopérative scolaire de l'école maternelle soit un total de 790 euros, grâce aux dons des familles que nous remercions vivement.

Chorale : Pour des raisons sanitaires évidentes, la chorale d'école de fin d'année et le buffet partagé au gymnase en présence des familles ne pourra se réaliser.

Remise des cahiers de suivi scolaire, nous vous informerons des conditions retenues au regard de l'évolution des conditions sanitaires qui nous sont imposées ou qui seront mises en place en février....

En Élémentaire :

Spectacle : « Tristan et Iseult » : vendredi 6 novembre pour 3 classes (CE2, CM1, CM2)

Retour sur les évaluations nationales pour les parents de CP et CE1 : les rdv avant les vacances ont pu se faire en présentiels, les suivants se feront par téléphone.

Elections du CME : le 13 octobre : les candidats se sont présentés un à un devant les classes de CE2, CM1 et CM2 afin d'éviter le brassage. Beaucoup de candidats et que 4 places (élus Camille CONTU, Louis LANDELLE, Ambre LHERMITE et Kim OGES).

11 novembre : participation des enfants du CME sous forme de dessins, photos qui seront mis en ligne sur le Facebook et le site de la commune.

Photographe pour les 2 écoles : La photographie individuelle a été réalisée le 9 octobre dernier. La photographie des classes sera faite aux beaux jours si les conditions sanitaires l'autorisent.

AGSCB : Grâce à l'association, les 2 écoles pourront acheter des livres sur les thèmes travaillés cette année.

Remise des prix GS et CM2 : Prévus le vendredi 25 juin à 15h15...Mais nous nous adapterons comme tous aux conditions sanitaires du moment.

BPDJ (Brigade Préventive de le Délinquance Juvenile) : 10 novembre de 10h à 11h, 3 intervenants donc les 3 classes travailleront en même temps, chacune sur son thème.

CE2 : "vol/violences/racket" et les différentes positions victime/témoign/auteur

CM1 : "harcèlement" avec définition orale puis visionnage d'un film avec analyse

CM2 : "savoir dire non" concernant le respect du corps et les parties intimes en rapport avec les interdictions de la loi.

Fête des écoles : Prévus le vendredi 18 juin à 18h00... Là aussi, nous nous adapterons comme tous aux conditions sanitaires du moment.

✓ **Présentation des parents des « boîtes aux lettres papillon »**

Un parent de l'école élémentaire présente le principe de la « Boîte aux lettres papillon ». Boîte recueillant la parole des enfants qui pourraient vivre des situations dramatiques.

Notons que :

Les directrices et Mr Josse s'interrogent sur le cadre **fonctionnel** (qui collecte ? Que faire des écrits ?...) et **légal** de cette proposition dans les locaux de l'école. Toutefois ils s'engagent à se renseigner et étudier la question très prochainement.

✓ **Travaux**

Mme Catinot et Mme Féraud remercient la commune pour les travaux de peinture qui ont été réalisés, un véritable coup de fraîcheur aux locaux, pour le grand panneau d'affichage mis en place dans l'entrée de la maternelle, les robinets changés en maternelle...

Retour sur les demandes du mois de juin :

En maternelle : Mme Catinot demande où en est le projet d'aménagement de la cour de récréation avec la fabrication des banquettes en bois réservées aux enfants autour du catalpa pour qu'ils puissent se poser calmement et protéger ainsi ses racines. Mme Catinot rappelle qu'à la demande de Mr Nicolas, cette installation avait été inscrite dans sa demande d'investissement pour l'année 2020 et qu'à ce jour elle n'a eu aucun retour.

Hôtels à insectes : La demande en mairie a été faite l'année dernière pour la réalisation de plusieurs hôtels à insectes. Mr Nicolas était favorable à ce projet. Nous nous adapterons pour la réalisation de ce projet aux conditions sanitaires imposées.

Evacuation des eaux de pluie sous le porche d'entrée (toujours problématique). Il semble qu'une accumulation de feuilles entraînant le débordement. Un nettoyage régulier des feuilles permettra sans doute d'améliorer cette difficulté.

Toujours la même demande de réfection du sol de la véranda.

Installation d'un deuxième store solaire dans la véranda et de films anti UV sur les fenêtres du bureau de direction et les autres fenêtres non équipées si possible.

Vérification des huisseries et fermetures fenêtres et portes.

Panneau indicateur MATERNELLE et ELEMENTAIRE au-dessus des porches des deux écoles.

Mme Catinot redemande la réfection complète de la salle d'eau des enfants en maternelle, sachant que cela devra s'inscrire sur le budget 2021.

Notons que :

Mr Josse prend note de toutes les demandes « travaux » et se renseignera auprès de Mr Nicolas en charge des travaux sur la commune afin de pouvoir les faire avancer.

Elémentaire :

- point d'eau dans la salle des maîtres. Monsieur Josse nous informe que c'est impossible à mettre en œuvre pour l'évacuation surtout.
- Réparer les serrures des portes qui donnent dans la cour : on ne peut pas en ouvrir certaines de l'extérieur (2 portes sur 4). Monsieur Josse nous indique que la société interviendra à nouveau.
- porte-manteau dans le hall d'entrée pour y accrocher tous les vêtements oubliés. Monsieur Josse nous signale que cette demande est en cours de commande et réalisation par les services techniques.
- fissures le long des portes coupe-feu et le long de la classe 3. Monsieur Josse indique que la société de peinture a été sollicitée.
- occultants fenêtres. Madame Féraud souhaite que des films soient posés et que les stores extérieurs à l'heure actuelle soient remplacés par des stores comme en maternelle.
- informatique : petit tracas du quotidien, demander à l'EPN mais pour les autres soucis informatiques, faire la demande en mairie qui transfère à CCVE (mutualisation avec la CCVE récente)

Cahier pour des petits travaux du quotidien mis à disposition des services techniques.

Informatique dans les écoles :

Notons que :

La maintenance informatique se fait désormais par la CCVE et non plus la société IBS. Les écoles devront donc faire leurs demandes en mairie qui transmettra.

Mme Catinot regrette de ne pas avoir été informée de ce changement car la société IBS a toujours en sa possession des tours (don accepté par la commune de la société ADP pour l'école maternelle) sur lesquelles devaient être installés de logiciels... Mme Catinot prendra contact avec la société IBS afin de récupérer le matériel et fera intervenir la mairie si des difficultés sont rencontrées.

✓ **Divers**

Comme demandé par le ministère, un hommage au professeur Samuel Paty a été fait le 02 novembre. Les enseignantes de maternelle et d'élémentaire ont adapté à leur public la mise en place de cet hommage.

Pour l'élémentaire, tous les élèves se sont rassemblés dans la cour. La lettre de Jean Jaurès a été lue par M. Josse, suivi de la minute de silence.

Dates des prochains conseils d'école : Mardi 09 février 2021 et Mardi 22 juin 2021

Compte-rendu soumis à la relecture des parents d'élèves : Mme Peythieu (pour la maternelle), et Mme Lhermitte (pour l'élémentaire) et M. Josse (pour la mairie).

Présidents et secrétaires de la réunion :

Mme Catinot
Directrice de la maternelle

Mme Féraud
Directrice de l'élémentaire